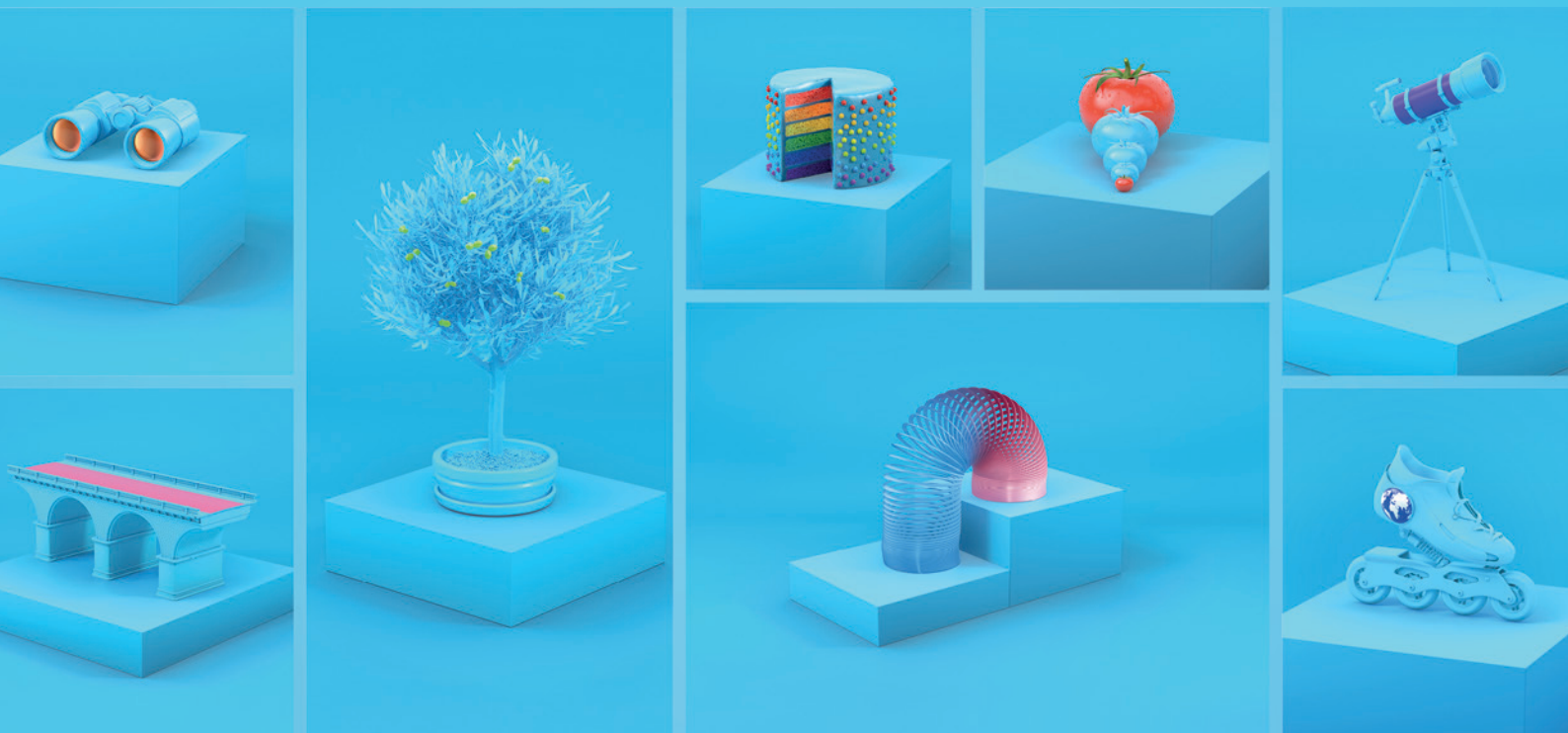

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT



AMUNDI PRUDENT

Une alternative prudente aux autres
placements éligibles au PEA

Document promotionnel à destination des clients particuliers.

Amundi Prudent n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

Amundi Prudent

Amundi Prudent est un fonds multi-classes d'actifs éligible au PEA qui vise, à travers une gestion réactive, à bénéficier du potentiel des marchés financiers avec un profil « prudent ».

Son objectif de gestion : réaliser, sur un horizon de placement minimum de 2 ans, une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.¹

Amundi Prudent n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

1 De la nécessité de repenser son épargne

Dans un environnement de taux historiquement bas, la pertinence des supports monétaires traditionnels est aujourd'hui mise à mal, ces derniers affichant des rendements faibles, voire négatifs.

Dans ce contexte, l'épargnant détenteur d'un PEA se retrouve confronté à un casse-tête : comment améliorer le rendement potentiel de ses investissements dans le temps tout en conservant une prise de risque modérée ? L'enjeu est donc de trouver une solution alternative, entre supports 100% actions et « placements d'attente ».

2 Une stratégie d'investissement axée sur la diversification et la réactivité

A partir d'une analyse approfondie de l'environnement macroéconomique, des politiques monétaires et budgétaires, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité (« Investment Grade »), dans le respect des critères d'éligibilité au PEA.

L'objectif affiché est de combiner, via une gestion souple et réactive, les grandes classes d'actifs entre elles et ainsi de multiplier les sources de performance. L'équipe de gestion dispose, en outre, de marges de manoeuvre pour adapter l'allocation du portefeuille en fonction de ses anticipations et de l'évolution des marchés financiers.

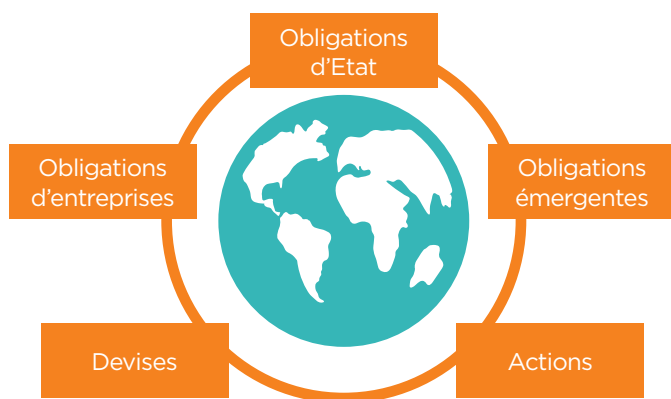
3 Un dispositif spécifique d'encadrement des risques

Amundi Prudent est géré selon un budget de risque défini correspondant au SSRI du fonds. Dans cette optique, les investissements sont réalisés selon une approche flexible tenant compte des bornes d'exposition suivantes :

- dominante obligataire ;
- exposition aux actifs les plus dynamiques (actions, obligations émergentes et haut rendement) strictement limitée : exposition limitée à 30% de l'actif net ;
- gestion active de la sensibilité de la partie obligataire et monétaire : sensibilité comprise entre -2 et +6.

Un large univers d'investissement

L'univers d'investissement du fonds, principalement concentré sur l'Europe, couvre une multitude de classes d'actifs.



i LE SAVIEZ-VOUS ?

Le PEA permet d'acquérir un portefeuille d'actions d'entreprises européennes tout en bénéficiant, sous conditions, d'une exonération d'impôt.

Le plafond est de 150 000 €.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à solliciter votre conseiller.

1. Amundi Prudent n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital. Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) d'Amundi Prudent.

Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial¹. Avec l'acquisition de Pioneer Investments, le Groupe gère désormais 1400 milliards d'euros² et compte six plateformes de gestion principales³. Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans, Amundi propose une gamme complète de solutions conçues pour répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

1. Source IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2017 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2016

2. Source : chiffres Amundi à compter du 30/09/2017.

3. 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

Un acteur de référence en gestion diversifiée

257

milliards d'euros¹
d'encours en gestion
diversifiée

250

gérants expérimentés,
appuyés par l'ensemble
des équipes de recherche
et d'analyse¹

30

ans d'expérience en
gestion diversifiée¹

Source : Amundi au 31/12/2017. Données fournies à titre indicatif uniquement.

Risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de taux** : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité.
- **Risque actions** : si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent (dans le cas d'une position acheteuse) ou montent (dans le cas d'une position vendeuse), la valeur liquidative du fonds pourra baisser.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Cette liste n'est pas exhaustive. Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Avantages

- Un fonds d'allocation d'actifs éligible au PEA qui vise à bénéficier du potentiel des marchés avec un profil « prudent ».
- Une stratégie d'investissement alliant diversification et réactivité.
- La priorité accordée à l'encadrement du risque.

Caractéristiques principales¹

CODE ISIN	FR0010697466
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	2 ans
Eligibilité	Compte-titres, Assurance vie
Société de gestion	Amundi
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du fonds	16 janvier 2009
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25
FRAIS	
Frais d'entrée	0,50%
Frais courants annuels ²	1,04% de l'actif net moyen
Commission de surperformance ³	20% annuel de la performance au-delà de l'actif de référence
Frais de sortie	Néant

1. Pour plus de détails sur la politique d'investissement du fonds, se référer au Prospectus et au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).
2. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
3. Pour plus d'informations sur les frais et la méthodologie du calcul de la commission de surperformance, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Profil de risque et de rendement (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le SRRI n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Mentions légales

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit consulter la documentation réglementaire des OPC agréés par l'Autorité des Marchés Financiers dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site www.amundi.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

Les OPC n'offrent aucune garantie de performance. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des OPC décrits dans ce document. Informations réputées exactes en septembre 2018.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion.

Amundi Asset Management, Société par actions simplifiée au capital de 1 086 262 605 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France 437 574 452 RCS Paris - amundi.com